



*Ville de Pontivy*

## **Commission information et communication**

### **Compte-rendu de la réunion du 8 septembre 2014**

C33-2014-002

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Christophe BELLER, Adjoint au maire  
M. Michel JARNIGON, Adjoint au maire

#### **ASSISTAIENT À LA RÉUNION**

M. Roland PICHON, Directeur général des services  
M. Pascal MUGNIER, Responsable du service communication  
M. Gregory ROY, Responsable des systèmes d'information

#### **ABSENTS EXCUSÉS**

M. Georges-Yves GUILLOT, Conseiller délégué  
Mr. Hervé JESTIN, Conseiller municipal  
Mme Faten ARAB-JAZIRI, Conseillère municipale

#### **I – MISE EN LIGNE ET PROMOTION DE L'APPLICATION DE LA VILLE POUR LES SMARTPHONES.**

L'application de la Ville de Pontivy pour les smartphones est disponible depuis quelques jours. *Rappel: pour la télécharger, rendez-vous sur l'App Store ou le Play Store de votre téléphone (selon votre système). Tapez Pontivy et téléchargez la gratuitement.* Cette application propose toutes les informations concernant Pontivy dans tous les domaines. De plus, elle permet de recevoir des notifications sur son portable en fonction de ses centres d'intérêt. L'application peut vous rappeler l'horaire du concert du lendemain ou du soir même, elle peut vous signaler qu'une rue est barrée pour cause de travaux ou encore vous indiquer le lieu et l'heure du match de votre équipe favorite. Et que les personnes qui n'ont pas de smartphone se rassurent, elles peuvent également recevoir ces notifications par sms si elles le souhaitent.

Le succès de ce nouvel outil de communication à destination du public pontivyen et d'ailleurs dépend de la promotion qui en sera faite. Les élus sont, bien entendu, les premiers vecteurs de cette communication. De plus, la commission a décidé d'engager un plan de communication autour du lancement de l'application. (presse, radio, affichage, flyers, mise en place de différents stands pendant les manifestations de fin d'année. Ex: marché de Noël). Une communication permanente sera également destinée aux touristes qui visitent la ville dans la mesure où le menu de l'application est disponible en 7 langues différentes (en fonction de la langue du téléphone) et que le

système propose une fonctionnalité de réalité augmentée permettant une visite complète de Pontivy.

## **II – CHÉQUIER LOISIRS SPORT CULTURE ÉTUDIANTS**

La commission s'est penchée sur l'idée de développer un chéquier loisirs sport culture étudiants. Ce chéquier, destiné à tous les étudiants de Pontivy (post bac) a pour objectif de leur faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles en leur proposant des réductions dans certains commerces ou associations en rapport (Spadium, abonnements sportifs, cinéma, etc.). Ce projet est à étudier de façon transversale par les différentes commissions afin d'en déterminer les modalités et la forme que pourrait prendre ce chéquier. A l'issue de cette réflexion, une réunion sera organisée afin de recueillir toutes les idées. Un tour d'horizon sera également fait de ce qui se pratique dans les villes qui proposent ce type de réductions.

## **III – LES ECRANS D'INFORMATION DE LA VILLE.**

Deux nouveaux écrans d'information sont désormais installés à l'accueil de la Maison des associations. Deux écrans supplémentaires, l'un à l'espace Kenere, l'autre au Palais des congrès seront prochainement installés. Techniquement, les fichiers (images ou vidéos) qui alimenteront ces écrans seront installés via une clé USB. La commission doit déterminer le ou les formats de fichier à adopter pour que le système puisse accueillir des informations émanant des services mais aussi de l'extérieur le cas échéant (ex : affiches d'associations ou de concerts).

## **IV – LE BUDGET COMMUNICATION.**

Aucun budget n'a jusqu'à présent été alloué au service communication créé voici deux ans. Or ce service fait désormais partie d'une nouvelle délégation et la volonté municipale de développer la communication implique de nouveaux moyens. Jusqu'à présent, chaque service utilisait son propre budget lorsqu'il avait besoin de communiquer pour une opération spécifique (affiches, flyers, produits dérivés, etc.). La commission propose que ces dépenses soient réunies au sein d'un même budget afin de pouvoir centraliser les opérations et de mieux estimer les coûts et d'optimiser la communication globale de la municipalité. Ce budget est en cours d'élaboration.

## **VI – TELEPHONIE FIXE ET INTERNET**

Dans le cadre de l'étude réalisée en interne et en partenariat avec ORANGE sur les sites de la mairie et du centre technique municipal, il apparaît qu'une modernisation (nécessaire) des équipements de téléphonie fixe au centre technique municipal ainsi que des technologies et abonnements voix/data des deux sites nous permettrait de réaliser par la suite de substantielles économies. (cf 6.1 - tableau ROI ci-dessous)

Projet approuvé en commission, la réalisation des opérations est prévue en fin d'année. Un projet similaire sur le fond, en moindre mesure sur l'investissement, sera réalisé au palais des congrès début 2015 afin de faire évoluer une installation obsolète.

## 6.1 - Tableau ROI

<b>FONCTIONNEMENT</b>								
		ACTUEL CTM			ACTUEL MAIRIE			
DESIGNATION	MAINT/AN	FORFAIT/MOIS	FORFAIT/MOIS TTC	FORFAIT/MOIS	FORFAIT/MOIS TTC			
Téléphonie abo et options	820 €	162 €	194 €	338 €	406 €			
Téléphonie forfait voix		154 €	185 €	299 €	359 €			
Data		280 €	336 €	510 €	612 €	COUT ACTUEL		
options			0 €	90 €	108 €	SUR 1 AN	SUR 5 ANS	
<b>Total</b>		<b>596 €</b>	<b>715 €</b>	<b>1 237 €</b>	<b>1 484 €</b>	26 395 €	131 976 €	
		FUTUR CTM			FUTUR MAIRIE		COUT FUTUR	
DESIGNATION	MAINT/AN	FORFAIT/MOIS	FORFAIT/MOIS TTC	FORFAIT/MOIS	FORFAIT/MOIS TTC	SUR 1 AN	SUR 5 ANS	
Téléphonie abo et options	953 €	129 €	155 €	193 €	232 €	21 197 €	105 984 €	
Téléphonie forfait voix		0 €	0 €	0 €	0 €			
Data		470 €	564 €	680 €	816 €	<b>ECONOMIES fonctionnement</b>		
options		0 €	0 €	0 €	0 €	SUR 1 AN	SUR 5 ANS	
<b>Total</b>		<b>599 €</b>	<b>719 €</b>	<b>873 €</b>	<b>1 048 €</b>	<b>5 198 €</b>	<b>25 992 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>								
	TOTAL HT	TOTAL TTC				COUT Investissement		
Projet renouvellement ctm	8650	10380				1ère année	n+x	
Projet BIV mairie	160	192				10 572 €	0,00 €	
<b>Total</b>		<b>10572</b>						
						Retour sur Investissement		
- CTM : renouvellement matériel ( autocom, téléphones, ajout de fonctionnalités)						2,03	ANNEES	
- CTM : doublement de la bande passante DATA (2M -> 4M)								
- MAIRIE : augmentation communication simultanée ( 6 -> 10)								
- MAIRIE : augmentation bande passante DATA (4M -> 6M)								

## VII – MARCHES : TELEPHONIE MOBILE, SERVEURS ET COPIEURS

### Téléphonie mobile :

Le marché de téléphonie mobile 2013-2014 arrive à terme. L'actuel titulaire SFR ne donnant pas satisfaction sur la qualité de son réseau, le prochain cahier des clauses techniques particulières comprendra une clause plus restrictive sur la couverture réseau à apporter, au positionnement des antennes et leur nombre sur le territoire de la commune. La précédente consultation avait fait évoluer la flotte mobile de 24 à 44 terminaux dont 4 smartphones, augmentation dûe en grande partie au remplacement des moyens radio des services techniques par des téléphones mobiles. Les besoins en services et volume seront prochainement recueillis afin de faire évoluer cette flotte en conséquence pour 2015-16. Probablement de 5 à 10 % en termes de volume global.

### Serveurs :

L'infrastructure serveur de la ville, permettant d'héberger les différents applicatifs métiers et fonctionnels des services, est en limite de capacité. Afin de pouvoir assumer une augmentation des données et proposer de nouveaux services, il convient d'étendre cette capacité. Une consultation sera prochainement lancée en ce sens. Il s'agira principalement de l'acquisition de 2 serveurs de virtualisation afin de doubler la capacité actuelle. Budget prévisionnel de 11 à 13000€.

### Copieurs :

Les différents marchés concernant un copieur en mairie et celui du centre technique municipal arrivant à terme, une consultation sera prochainement lancée pour remplacer ces 2 équipements. L'accent sera mis sur les économies d'impression et la capacité d'acquisition de documents de ces derniers. En effet, dans le cadre de la dématérialisation des échanges comptables avec le trésor public et d'autres projets de gestion documentaire, ces équipements devront être correctement dimensionnés en terme de dématérialisation. Budget de 9 à 12000€.